

AGENCE FRANÇAISE
JEUNESSE EN ACTION
AFPEJA




Mobilité européenne...

Révéléateur de compétences !

INJEP

Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire



L'Agence est chargée, par la Commission européenne, de la mise en œuvre, sur tout le territoire national, du programme d'action communautaire « Jeunesse en action ».

Ingénierie de projets européens

Financement et gestion de projets : des aides financières peuvent être attribuées dans le cadre du Service Volontaire Européen, d'échanges et d'initiatives de jeunes mais aussi pour les acteurs de la jeunesse (formations, séminaires, rencontres de partenaires, visites d'étude...).

Accompagnement des projets et initiatives : une équipe d'experts pour informer, conseiller, proposer un accompagnement pédagogique, un soutien à la recherche de partenaires, des formations techniques.

Communication sur le programme et les projets : valorisation de parcours, diffusion des résultats, évaluations.

Un programme ambitieux

Financé par l'Union européenne sur la période 2007-2013, « Jeunesse en action » soutient les projets des jeunes entre 13 et 30 ans : soutien aux jeunes, soutien aux accompagnants (associations, collectivités territoriales...).

L'objectif général du programme est de favoriser la mobilité des jeunes en Europe, ouvrir de nouveaux espaces de citoyenneté, soutenir l'engagement, la créativité, l'envie d'entreprendre.

Plus de 50 pays en Europe et de la rive sud de la Méditerranée sont concernés par ce programme financé à hauteur de 885 M € sur 7 ans.

Chaque année, « Jeunesse en action » soutient 8 000 projets / 150 000 bénéficiaires.

Ce programme dédié au développement de l'éducation non formelle est complémentaire des dispositifs d'éducation et formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci...).





Youthpass

Un passeport vers l'emploi

Inscrite à la stratégie de l'Union européenne (UE) pour l'éducation et la formation, la démarche originale initiée par le Youthpass valorise les compétences acquises dans le cadre des projets et se positionne en valeur ajoutée pour l'employabilité des jeunes.

Créé par l'UE, le Youthpass est un outil d'identification et de valorisation de compétences - www.youthpass.eu

En France, du 1^{er} janvier 2007 à septembre 2012, 634 organisations ont délivré un certificat Youthpass à 8 636 participants dans 1 252 projets. En outre, depuis le 1^{er} janvier 2011, 3 415 participants français ont reçu un certificat Youthpass délivré par 831 organisations d'autres pays.

L'éducation non formelle au service de l'employabilité :

Parce qu'il y a d'autres lieux que l'école pour apprendre.

L'éducation non formelle favorise une meilleure insertion socio-professionnelle.

Les nombreux parcours exemplaires relevés par l'Agence témoignent de l'importance croissante des compétences acquises, dans un cadre non formel, par les jeunes et notamment par les plus fragilisés : confiance en soi, connaissance d'une langue étrangère, gestion de projets...

L'INJEP : un établissement public au service des politiques de jeunesse

Un Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse **spécialisé** dans l'observation des pratiques des jeunes et l'analyse des politiques qui leur sont destinées avec des priorités autour de l'éducation (formelle, non formelle), l'insertion, l'autonomie, la mobilité européenne et internationale...

L'Agence nationale du programme européen

Collectivités territoriales, organismes publics, réseaux associatifs... de nombreux acteurs adhèrent aux objectifs et valeurs du programme qui constitue un outil pertinent au service de l'action publique et une formidable opportunité pour l'initiative des jeunes et le dialogue interculturel.

- ▶ 26 spécialistes de l'ingénierie de projets européens.
- ▶ 10 chercheurs au sein de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse.
- ▶ un centre de ressources destiné aux professionnels et décideurs.
- ▶ un pôle spécialisé dans la coopération euro-méditerranéenne.
- ▶ un réseau d'acteurs : correspondants régionaux, partenariats avec les collectivités locales, partenariats avec les grands réseaux associatifs.
- ▶ 13 M € affectés au soutien de projets en 2012, 700 projets financés / 15 000 bénéficiaires en 2011.



Parce qu'il y a d'autres lieux pour apprendre.

*Au service des jeunes, des acteurs de jeunesse
et de l'éducation populaire*

Contact

Agence française «Jeunesse en action» :

Délégué général de l'Agence :

Olivier de Laulanié / laulanie@injep.fr

Chargée de la Communication :

Emmanuelle Perpignaa / perpignaa@injep.fr

Retrouvez-nous également sur



www.facebook.com/AFPEJA



www.twitter.com/AFPEJA



Agence française « Jeunesse en action » (AFPEJA)

INJEP - 95 avenue de France - 75650 Paris cedex 13 - France

Tél : + 33 (0)1 70 98 93 69 - Fax : + 33 (0)1 70 98 93 60

www.jeunesseenaction.fr

Établissement public sous tutelle du ministère chargé de la jeunesse

